

LA FRANCE LIBRE

La France aux Français !

Journal Populaire, Républicain Catholique

Christ et Liberté !

ABONNEMENTS

LYON et Départements limitrophes...	UN AN	5 MOIS	3 MOIS
	20 fr.	11 fr.	6 fr.
Autres Départements.....	24 fr.	13 fr.	7 fr.

DIRECTEUR : F.-I. MOUTHON

LYON, Rue Cordier, 35 bis - RÉDACTION & ADMINISTRATION - 35 bis, Rue Cordier, LYON

ANNONCES

Les Annonces sont reçues pour Lyon et la Région, à l'Agence de Fournier, 14, rue Confort, et dans les succursales de Saint-Etienne, Grenoble, Valence, Mâcon, Bourg, Chalon-sur-Saône, Dijon et Clermont-Ferrand, et aux BUREAUX DU JOURNAL : A PARIS : A l'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse.

LA JOURNÉE

Une réception triomphale a été faite à Lille à l'adjutant Deprat, compagnon de Marchand.

On annonce que le gouvernement anglais proclamera le 4 février son protectorat sur l'Égypte.

Les Italiens oublieux de la froc-tée d'Adoua, prépareraient une nouvelle expédition en Abyssinie.

M. Cointet, deuxième adjoint d'Alger, a été élu maire en remplacement de Max Régis.

TROP DÉFENSIF

Quoique revenus de Fashoda, nous ne sommes pas au bout des concessions qu'exige de nous l'Angleterre, et nous n'avons pas épuisé la série des humiliations qu'elle se propose de nous faire subir.

On le sait maintenant, et nous n'avons pas tort de prévoir, au moment de la première reculade, que nous nous laissons entraîner sur la pente glissante qui mène au fossé et à la culbute.

Ce que les Anglais veulent à tout prix, c'est la guerre. Leur plan est simple. Il consiste à assurer la suprématie des mers par la ruine de la marine française, la seule qui puisse, à un moment donné, faire échec à la leur, en s'unissant à celle de l'empire qu'Albion voudrait spolier.

Pour obvier d'avance à de futures coalitions, il faut donc présentement émietter les forces navales de la seconde nation maritime.

Cela fait, rien n'empêcherait lord Salisbury de se substituer au Tsar et de proposer, ou mieux d'imposer le statu quo en matière d'armements de marine, qui assurerait à jamais la suprématie des pirates d'outre-Manche.

L'Amirauté de Londres a calculé ses chances et, considérant que, suivant l'expression commune mais typique, le jeu en valait la chandelle, elle a engagé la partie.

Nos possessions du Soudan lui conviennent. La Tunisie peut être, par la Tripolitaine, un prolongement de l'Égypte. Notre Congo manque à sa Côte-d'Or et Madagascar réclame ses trafics.

Il s'agit de raffer d'un coup ce que nous avons mis trente ans à conquérir.

Alors, bien décidés à raffer, nos bons voisins ont commencé par nous prier poliment de nous en aller de Fashoda où l'héroïque Marchand, au prix de mille dangers et de fatigues de toutes sortes, était parvenu avant leur armée.

Faute de quoi, ils auraient le regret de faire parler les canons de cent tonnes.

Bonsoir, milord, a répondu notre ministre au leur, nous partons. Nous sommes partis.

À dire vrai, Fashoda ne valait pas les os d'un matelot breton, mais Fashoda n'était qu'un prétexte à nous faire la guerre.

Celui-ci supprimé, on en a trouvé d'autres.

On veut aujourd'hui nous faire déchirer le traité bicentenaire qui nous autorise à pêcher à Terre-Neuve.

On veut nous empêcher de favoriser dans la terre française de Madagascar le commerce français aux dépens de l'anglais.

On nous raconte tous les jours que les navires du sud vont au nord, tandis que ceux du nord vont au sud. Il paraît que c'est capital pour la défense et que le juif Simon, dit Lockroy, est aussi défensif que son copain Dreyfus.

Pendant ce temps, les Anglais cuirassent des croiseurs et des cuirassés, tout comme s'ils n'avaient pas les plus beaux et les plus nombreux du monde.

Eux prétendent être offensifs. M. Lockroy répond en formant des trains à Lille, Arras, Cambrai, Valenciennes, pour exécuter des changements de garnison formidables.

C'est le nord qui bouge et qui pouvant être attaqué lui-même, s'en va défendre l'ouest qui ira à son tour protéger le nord.

Et je ne vous conseille pas de prendre des libertés avec le talent stratégique du juif Lockroy, si vous ne voulez pas faire suspecter votre patriotisme.

Ce Juif-là peut nous coûter tous les Tonkins et tous les Congos qu'il voudra, sans parler des frais, on dira de lui comme de l'autre, qu'il a sauvé l'honneur.

N'est-il pas Juif et n'y a-t-il pas toujours des gens pour sauver, du fond de leur cabinet où ils fument d'exquis cigares, l'honneur des pauvres diables qui se battent, grâce à eux, sans souliers ni fusils ?

Mieux eût valu leur donner pour la victoire les souliers et les fusils. Mieux vaudrait aujourd'hui construire des croiseurs, fabriquer des torpilles, lancer des sous-marins que de dicter des ordonnances qui font sourire ceux qu'elles ne font soupiner.

Car si l'attaque est le prélude de la victoire, la défense ainsi comprise est l'avant-courrière de la capitulation.

MARTEL.

La Question protestante

M. Silvestre le distingué directeur du Réveil catholique veut bien nous envoyer l'article suivant, sur la question protestante que nous nous faisons un plaisir d'insérer :

« Y a-t-il une question protestante dans la France contemporaine comme il y a une question juive ? Si elle existe, comment se pose-t-elle ? Et d'où vient qu'elle est si peu connue du grand public ? »

Voilà ce que nous disions il y a plus de deux ans, dans le Réveil catholique du 26 novembre 1896, et l'on nous permettra sans doute de reproduire cet exposé, qui nous a été emprunté par plusieurs publicistes, mais qui n'a rien perdu, semble-t-il de son exactitude, ni même de son actualité.

La France présente actuellement une série de phénomènes singuliers, qui se déroulent à une observation superficielle mais qu'un spectateur attentif ne tarde pas à discerner. Malheureusement il y a peu de spectateurs attentifs.

Dans la plupart de nos grandes villes dans les régions manufacturières, dans les centres commerciaux, il est facile de constater qu'une notable partie des affaires surtout dans le haut négoce et dans la banque est aux mains d'un groupe particulier. — Groupe généralement correct et rigide d'allures, vivant un peu à part du reste des manufacturiers et des négociants.

Une part de ses membres portent des noms méridionaux, plusieurs sont des Alsaciens émigrés, d'autres tirent leur origine d'Allemagne, d'Angleterre, de Suisse, et sont naturalisés depuis une ou deux générations, trois au plus, quand ils ne sont pas demeurés sujets étrangers.

Ces commerçants, ces banquiers, ces millionnaires forment la tête de la Colonie protestante dans la ville en question.

Vous parcourez la presse parisienne, les journaux de province. Vous tombez souvent sur des feuilles un peu ternes dans leur langage, modérées habituellement en politique, et d'un anticléricalisme tantôt voilé, tantôt étalé, mais toujours prononcé. Ces journaux sont des feuilles protestantes qui gardent dans la poche leur drapeau religieux, et qui s'adressent au grand public opportuniste ou radical. Dans tous, avec des nuances diverses, vous retrouvez le même directeur et les mêmes rédacteurs : des bourgeois protestants, très bourgeois et très protestants, ayant la peur des socialistes et l'horreur des curés.

Vous séjournez quelque temps dans une petite ville ; vous avez bientôt fait de connaître par leurs noms tous les fonctionnaires. Au bout de quelques semaines, si vous avez du flair et des relations, vous ferez une série de découvertes singulières : c'est qu'au tribunal ou à la Cour d'appel, au lycée ou

au collège communal, à l'école normale, à la faculté, dans les administrations financières, aux bureaux de la préfecture ou de la sous-préfecture, il y a un tiers ou un quart de fonctionnaires protestants, quelquefois moitié et davantage.

Alors, cher lecteur, si vous appartenez par votre naissance à l'est, à l'ouest, au centre ou au nord de la France, pays ou les réformés ne sont guère que des étres connus par ouï dire, comme les sectateurs de Boudha et de Confucius, vous penserez :

« Voilà une coïncidence bien étrange ! Mais après tout, qu'est ce que cela fait ? C'est un pur hasard sans doute, qui a réuni ici, un si grand nombre de Protestants... »

Seulement, si vous faites le tour de la France provinciale, vous constaterez que le même hasard se reproduit presque partout. A Paris, si vous allez dans les ministères, vous les trouverez bondés de hauts fonctionnaires protestants ; vous vous apercevrez qu'il en est de même au Parlement ; vous apprendrez que certains cabinets ont compté parmi leurs membres moitié et plus de ministres protestants, tandis que les cabinets les plus mal partagés à cet égard en avaient au moins le quart, alors, si vous avez l'habitude de réfléchir tant soit peu, vous vous direz :

« Il y a, dans toutes ces coïncidences, quelque chose qui n'est pas naturel. D'après les statistiques les plus autorisées, les Protestants de tous genres, Calvinistes, Luthériens, Indépendants, ne sont que 650.000 en France sur 38 millions d'habitants. Comment se fait-il qu'une si petite minorité occupe tant de place dans la société et dans l'Etat ? »

« Il faut évidemment, pour expliquer cela, que la supériorité morale et intellectuelle des protestants français soit écrasante. Plusieurs l'assurent, en effet. Pourtant, je ne m'aperçois pas que les réformés que j'ai fréquentés jusqu'ici s'élèvent si fort au-dessus du commun des mortels, j'en ai même rencontré plus d'un qui me semblaient au-dessous de la situation qu'il occupait. »

« Mais alors, continuez-vous, d'où vient donc qu'ils soient partout en France si bien rentés, si bien casés, si prépondérants ? Le fait est incontestable, comment l'expliquer ? Quelles sont ses causes, car il faut bien qu'il ait une cause, comme tout en ce monde ? »

Quand vous vous êtes dit cela, ami lecteur ; quand, ayant reconnu le fait en lui-même, vous vous demandez d'où il peut bien provenir, vous avez posé dans votre esprit la question protestante, vous êtes mûrs pour l'étudier et pour la résoudre.

Mais tout le monde n'en est pas là, à beaucoup près ; il ne manque pas de gens qui s'arrêtent en chemin.

Le fait de l'envahissement protestant lui-même échappe à beaucoup. Combien de yeux n'ont pas d'autre horizon que celui de leur localité, et ne savent pas que ce qui y passe se reproduit sur toute la surface du territoire français !

Beaucoup d'autres n'attachent aucune importance, au point de vue politique et social, à l'origine calviniste ou luthérienne de tel préfet, de tel président de tribunal, de tel procureur. Ils ne voient en eux que les partisans du régime politique qui à leurs préférences ou leurs sympathies. Un grand nombre même ignorent le culte auquel appartenent tels ou tels agents du pouvoir, car ceux-ci ne l'inscrivent pas sur leur chapeau, bien entendu, et leur esprit de secte ou de coterie est plus actif qu'affiché.

Voilà pourquoi, si la Question protestante est posée, on se pose chaque jour dans les esprits sagaces, elle ne préoccupe guère le grand public, forcément distrait et superficiel.

Chose remarquable : les catholiques les plus militants sont, sous ce rapport, logés à la même enseigne que les libres penseurs et les indifférents, ce qui prouve bien qu'il ne s'agit pas d'une question religieuse.

Presque partout, en dehors des départements du Sud Est et de quelques cantons de l'Est et du Sud Ouest, où il y a des protestants en nombre depuis le XVI^e siècle, le clergé et les catholiques zélés n'aperçoivent comme adversaire véritable que le juif et le franc-maçon. Le protestant n'a guère plus de réalité pour eux que les hérétiques d'autrefois ou Manichéens ; ils n'y pensent jamais.

Pourquoi cela ? Ah ! parce que depuis longtemps on montre au public catholique les enfants d'Israël ou les fils de la Veuve, dans des journaux et dans des livres qu'il lit et auxquels il accorde confiance, tandis que personne ne lui a signalé le bon protestant, en dehors de quelques feuilles de province qui ne sortent pas des pays mixtes, où chacun est au courant.

Au fond, il n'y a guère que nous, Languedociens, Dauphinois, Cevenols, qui la connaissons bien, la question protestante, parce qu'elle n'a jamais cessé d'être posée chez nous, sous toutes ses faces, durant ce siècle et avant,

et parce que nous la voyons, depuis vingt ans surtout, devenir chaque jour plus grave, plus menaçante.

Et, l'ayant posée depuis longtemps, la retourner sans cesse, c'est nous qui possédons les éléments nécessaires pour la résoudre. L'essentiel est de savoir si l'opinion française, catholique ou autre prise dans son ensemble, voudra nous donner audience, considérer les faits que nous lui montrons, écouter les conclusions logiques, ardentes, qui ressortent naturellement de ces faits.

Cette audience, nous la demandons aujourd'hui aux lecteurs de la France Libre. Si ils consentent à nous accorder quelque attention, nous leur ferons voir la Question protestante sous ses aspects principaux, peut-être, après nous avoir suivi jusqu'au bout conclueront-ils en pensant comme nous qu'il n'en est pas de plus grave pour l'avenir de notre pays.

Silvestre.

Echos & Nouvelles

CALENDRIER

Dimanche 10 janvier. — 15^e jour. Saint Guillaume. Saint Marcel. 1793. — La Convention, après une séance très orageuse, vote que la condamnation de Louis XVI sera soumise au peuple.

ÉPHÉMÉRIDES LYONNAISES 1017. — Pose de la première pierre de l'hôpital de la Charité. La bénédiction en est faite par l'archevêque Denis Simon de Marquemont.

LES JUIFS

DE LA GUERRE FRANCO-ALLEMANDE A L'ARRÊSTATION DE DREYFUS (SUITE)

Rien ne résiste aux Juifs. Rothschild veut briser « l'Union Générale » qui se dressait en face de sa toute-puissance financière, et il y parvient grâce à la complicité d'un magistrat, Lœw, son coreligionnaire, qui everté des poursuites sur la plainte d'un actionnaire imaginaire, et refuse d'accorder le moindre délai pour convoquer une assemblée générale, — assemblée qui aurait sauvé une situation qui n'était que compromise, puisque tous les créanciers ont été désintéressés depuis.

Pendant que Goldsmid dérobe les plans du grand étot-major prussien, et que Gustave Kloetz trahit, pour une forte somme et le grade de général, le malheureux Hicks qui est égaré avec ses troupes par les soldats du Mahdi, des juives essaient d'accablent l'espionnage en France.

La Kaula peut tenter impunément de surprendre nos plans de mobilisation, Esther Gilmont peut courir son salon, à bon droit suspect.

Mais en 1895, le capitaine Dreyfus pris en flagrant délit de haute trahison, est arrêté sur l'ordre du général Mercier, ministre de la Guerre ; il peut être jugé et condamné par ses pairs, grâce à la discrétion gardée même vis-à-vis des autres ministres qui s'en sont plaints, du reste, à la Chambre, dans la séance du 28 novembre 1898, ne comprenant pas que l'ignorance dans laquelle elle se trouvait avait seule, à ce moment crucial de la Jauréguier d'intervenir en faveur du traître et de l'arracher aux mains de la justice.

Il est vrai qu'elle s'est rattrapée depuis... (A suivre)

LE CENTENAIRE DU TÉLÉPHONE

Parfaitement ! Il y a cent ans aujourd'hui même, cent ans jour par jour, le 14 janvier 1799 — 24 nivôse an VII — que fut présenté aux Parisiens pour la première fois le téléphone.

Son inventeur, le citoyen B... — le « Monteur » ne le désigne sous cette initiale — le baptisa « télélogue ». « Cet instrument aujourd'hui lourd et compliqué, mais dont je prétends faire un meuble de petite maîtresse, écrivait-il, prend le nom de télélogue domestique. » Il servira principalement aux habitants aisés de la campagne à converser entre eux à grandes distances, le jour du haut d'un balcon ou d'un belvédère, et la nuit du fond de leur chambre par dessus les toits, les fleuves et les vallées qui les séparent.

Le citoyen B... offrait de faire entendre au Champ-de-Mars, par le moyen de son télélogue, un discours prononcé au Luxembourg par le président du Directoire... On le traita de fou et il faillit être enfermé.

DU DIVORCE

La 4^e chambre consacre son jeudi aux divorces des conjoints qui ont obtenu l'assistance judiciaire, c'est-à-dire des pauvres gens. On divorce beaucoup dans les classes modestes de la population, et il serait presque exact de dire qu'après avoir été, au début, une opération de luxe réservée aux mauvais ménages de l'aristocratie et de la bourgeoisie, le divorce est devenu d'un usage courant chez le peuple.

Les époux mécontents l'un de l'autre et assistés judiciairement se passent généralement d'avocats, ils se contentent du bout de papier où est relatée l'enquête du commissaire de police, qui envoie un de ses agents interroger la concubine ou la fruitière. Généralement aussi, la tendresse paternelle et la tendresse maternelle ont nombré dans le naufrage de l'amour conjugal. On ne se dispute pas les enfants qui deviennent ce qu'ils peuvent quand ils ne tombent pas au ruisseau.

Les avocats n'ont donc aucune raison de retarder le fonctionnement de cette sorte de bar automatique judiciaire, dans lequel on met un placet pour recevoir un jugement de divorce.

Les jugements, griffonnés d'avance, sont martelés au milieu de l'inattention générale,

et les gens qui fréquentent le Palais racontent tous à ce propos l'incident survenu à un président de la 4^e chambre. Ce n'est le président actuel.

Le président dont il s'agit avait l'habitude de prononcer son jugement en gardant son crayon dans la bouche. Or, dans une des études d'avoué de Paris, le clerc qui transcrivait un jugement de divorce prononcé par ce président fit un sur-saut en s'écriant :

— Sapristi ! c'est le patron qui est divorcé ! Dans sa précipitation, le bon président s'était trompé de nom, et il avait divorcé l'avoué. Il fallut faire un béquet sur le livre de l'enregistrement.

FEMMES DE MILLARDAIRES

Où trouver le temps d'avoir des enfants, quand l'existence entière est prise par les bals, les fêtes, les dîners, les réceptions ? Une grossesse, c'est la réclamation complète pour plusieurs mois, l'impossibilité de s'habiller et, par conséquent, d'être ses rivales sous le luxe de ses toilettes. Aussi, la milliardaire envisage-t-elle la maternité comme une charge, à laquelle son monstrueux égoïsme lui commande de se soustraire.

Parcourez cette superbe Cinquième Avenue, si fière de ne compter, sur un parcours d'un mille, que des multi-millionnaires, et examinez les somptueux palais qui la bordent. Vous aurez vite fait de vous convaincre que la stérilité est la règle et la fécondité la rarissime exception. Depuis la 57^e jusqu'à la 72^e Rue, vous compterez quarante-cinq palais ; dans quatre seulement il y a des enfants. C'est : au n° 80, chez William E. Roosevelt ; au n° 83, chez Isaac Stern ; au n° 87, chez Georges Jay Gould ; et au n° 84, chez John-Jacob Astor. Georges Gould a cinq enfants, William Roosevelt quatre, Isaac Stern deux et John-Jacob Astor un seul. Cela fait douze enfants pour quarante-cinq familles.

Toutes les autres, dans un délai plus ou moins long, sont condamnées à disparaître. Demain, elles sont s'éparpiller au hasard des héritages, les colossales fortunes des Wilhelm, des Stevens, des Gerry, des Bradley, des Ogden Mills, des Sloane, des Withney, des Belmont ; et l'énorme richesse des familles subsistantes s'accroît de la diminution de leur nombre.

MES CISEAUX

l'ense de Mardi-gras recueillie l'autre soir dans un cabaret de Montmartre : « Il y a véritablement de singulières anomalies dans nos coutumes : on mange des crêpes en signe de réjouissance, et on en met à son chapeau en signe de deuil. »

Nos Dépêches

LES VATICAN

Paris. — Le cardinal Richard a été reçu aujourd'hui par Léon XIII.

L'audience a duré plus d'une demi-heure, ce qui est beaucoup, car, depuis quelque temps, le Pape accorde le plus possible les audiences.

Sans avoir la prétention de savoir tous les sujets de conversation, je puis dire que Léon XIII a prouvé encore une fois combien grande est sa sollicitude pour la France ; il s'est montré desolé de ne pas la voir encore sortie de ses difficultés intestines, ajoutant qu'il ne cessait de prier pour la pacification des esprits et d'attirer sur elle les bénédictions du ciel.

MOS HÔTES

L'archiduc François-Ferdinand, prince héritier d'Autriche-Hongrie, est attendu à Cannes, où une pelote d'Altesses impériales et d'Altesses royales va rejoindre les princesses et princesses qui s'y trouvent déjà.

L'archiduc, dont la santé avait longtemps laissé à désirer, va maintenant à merveille. Il remplit avec une grande activité tous ses devoirs militaires et princiers. Son complet rétablissement a causé une grande satisfaction dans tout l'empire, où les sentiments de loyalisme dynastique sont plus profonds que jamais.

LES SAINT-CYRIENS EN RUSSIE

De retour de Moscou, la délégation de l'Ecole militaire de Saint-Cyr a assisté hier à un dîner chez l'ambassadeur de France.

Aujourd'hui, la délégation a visité pour la dernière fois l'Ecole militaire Paul ; elle a djeuné chez le général Bogdanovitch ; puis elle est partie pour Paris.

LA FRANCE & L'ALLEMAGNE

Sous ce titre, le journal officieux allemand le Hamburgischer Correspondant vient de publier en tête de ses colonnes une longue lettre de Paris, dans laquelle l'auteur s'efforce de démontrer que l'alliance russe ne suffit pas à la France et que celle-ci devrait conclure une alliance avec l'Allemagne.

Voilà la conclusion textuelle de cet article : Une alliance sans phrase de la France avec l'Allemagne est encore aujourd'hui en raison des souvenirs de 1870-71 et de la question d'Alsace-Lorraine impossible. Mais il pourrait y avoir et il y a certainement pour la Russie aussi bien que pour la France, un moyen à employer, et

ce moyen serait celui-ci : maintien de l'alliance russo-française, en y adjoignant une alliance avec l'Allemagne.

Qu'on s'occupe à Paris comme à Pétersbourg de tels projets est chose certaine. Dans la Triple Alliance, on ne peut pas plus voir un empêchement. On a écrit fort ; mais dans tous les cas, on le croit, et à Berlin on espère trouver une oreille bien disposée et un terrain bien préparé pour un tel rapprochement.

Dans ces circonstances, on comprend que M. Félix Faure ait pris la résolution de sortir de la boulerie dont il souffre ait lui-même depuis longtemps et s'être vu l'attitude d'un homme qui même avant l'empereur d'Allemagne.

Si, pour Henri IV, Paris valait d'être une messe, la perspective d'une alliance allemande pour la politique « mondiale » vaut bien, certes, pour les militaires de la France actuelle ce changement qui l'a conduit à être aimables pour l'empereur d'Allemagne.

C'est à ce point de vue qu'il faut se placer pour juger la visite que le marquis de Noailles, au nom du président de la République française, a faite à l'empereur allemand malade à Potsdam.

France et Angleterre

Le protectorat sur l'Égypte

Londres. — Le gouvernement attend la rentrée de la Chambre des communes et de la Chambre des lords qui aura lieu le 4 février, pour proclamer le protectorat de l'Angleterre sur l'Égypte.

Les Compagnons de Marchand

L'adjutant Deprat à Lille

Lille. — Dès 11 heures, la foule commence à se porter vers la gare et en remplit les abords.

Sur le quai attendent M. Dupied, adjoint au maire de Lille ; M. Clément, conseiller municipal, de nombreux officiers et sous-officiers de toutes armes conduits par le lieutenant-colonel Bisa, délégué par le général commandant le 1^{er} corps d'armée ; la délégation des sociétés des anciens sous-officiers.

À midi, le train entre en gare. D'immenses vivats retentissent. L'adjutant Deprat est reçu par MM. Dupied, Clément, Nizart, qui lui ont présenté les officiers et les sous-officiers, après lui avoir souhaité la bienvenue.

Ovation méritée

Pour se rendre dans le salon où l'attend sa famille, l'adjutant traverse à grand-peine la foule compacte qui l'applaudit et l'acclame. L'adjutant salue et s'arrête profondément ému.

Après avoir embrassé toute sa famille, il monte dans un landau en compagnie de MM. Dupied et Clément.

Lorsque l'adjutant Deprat apparaît, toute la foule l'acclame par les cris de « Vive l'armée ! Vive Deprat ! »

Le landau, précédé de la musique municipale, était suivi par plusieurs autres voitures dans lesquelles se trouvent les membres des délégations etc.

Sur tout le parcours, l'adjutant Deprat est vivement acclamé. Les fenêtres regorgent de monde. La manifestation est des plus imposantes.

À la mairie, la foule chante la Marseillaise. L'adjutant Deprat est reçu par le maire, M. Delory, entouré du conseil municipal. Dans la salle des séances du conseil, M. Delory lui remet la médaille d'or et lui adresse l'allocation suivante :

Discours du Maire Le conseil municipal de Lille a décidé de vous offrir ce souvenir pour votre heureuse conduite. Nous nous sommes placés en dehors de toute considération politique. Nous ne voulons voir que l'héroïsme dont vous avez fait preuve. Un Lilleois a fait partie de la vaillante mission Marchand. La municipalité lilloise avait le devoir de recevoir comme il le méritait.

Si nous avons des divergences de vues sur le tonnement des rouges gouvernementaux, nous serons toujours unis lorsqu'il s'agira des droits et des libertés du pays.

Veillez accepter cette médaille comme le fait de notre admiration et de notre sympathie.

Des applaudissements, des cris de « Vive l'armée ! Vive Deprat ! » saluent cette allocation. L'adjutant répond en ces termes : Permettez-moi de vous présenter mes sentiments de gratitude pour le grand honneur que vous m'avez fait et pour la très vive sympathie que j'ai rencontrée parmi la population lilloise. J'ai la satisfaction du devoir accompli ; si pendant mon long et pénible voyage j'ai enduré quelques privations et quelques fatigues, j'en suis largement récompensé aujourd'hui par cette chaleureuse réception. Un vin d'honneur est alors offert à l'adjutant Deprat. Le cortège se rend au local de l'association amicale des anciens sous-officiers où de nouveaux discours sont prononcés. Aux toasts porté par M. Bernard

Wallert président de l'association des anciens sous-officiers, l'adjudant Deprat répond :

Je suis profondément ému de toutes les manifestations de sympathies qui s'adressent non seulement à moi personnellement mais à mon éminent chef le commandant Marchand...

Ces paroles sont saluées par de nombreux cris de « Vive Marchand ! Vive l'armée ! Vive Deprat ! »

La réception terminée l'adjudant Deprat est reconduit en landau à l'habitation modeste de ses parents, rue des Urbanistes...

Un incident

Un incident violent, soulevé par un juif, s'est produit à l'arrivée de l'adjudant Deprat, un juif ayant crié sur le passage des étudiants : « A bas les gosses... »

EN ALGÉRIE

Grève de Boulangers

Alger. — A la suite de la déclaration de la grève générale la municipalité d'Alger s'est entendue avec l'administration militaire...

Le Nouveau Maire

Le conseil municipal s'est réuni ce matin en séance publique pour élire un nouveau maire en remplacement de Max Régis...

L'AFFAIRE DREYFUS

BRUITS DE DÉMISSION

Paris. — Les bruits de démission des conseillers Sellantin, Sevestre et Chambaraud, membres de la chambre criminelle...

ÉPILOGUE DE LA VENTE ZOLA

Le montant du produit de la vente qui eut lieu il y a quelque temps chez M. Zola, rue de Bruxelles...

de MM. Courard, Varinard et Belhomme, s'est présenté successivement chez M. Zola...

Conformément à la loi, l'huissier des experts a également déposé jeudi au parquet, un troisième exemplaire de cette signification...

Cette nouvelle vente, qui vraisemblablement ne sera, comme la précédente, qu'une simple adjudication d'un objet quelconque...

LES TÉMOINS DE M. J. REINACH

M. Joseph Reinach a fait notifier, hier, au parquet et à Mme veuve Henry la liste des témoins qu'il se propose de faire entendre au procès qui lui est intenté par Mme Henry...

Veut-on quelques noms au hasard : M. Cavaignac, les généraux Billot, de Bisdoffre, Gonse, de Pelleux, Roget, M. Casimir-Périer...

UN TÉMOIN NÉCESSAIRE

Du Figaro droyfusard pénitent :

M. le président du Conseil a prononcé l'autre jour une parole que tout le monde, sans distinction de partis et d'opinions...

Puisqu'on veut réellement en finir, puisqu'on semble comprendre, sinon les dangers, au moins les ennuis d'une prolongation indéfinie de la crise nerveuse actuelle...

Par une lettre adressée au premier président de la cour de cassation et communiquée à la presse par l'intermédiaire de l'Agence Havas...

Ce saut-conduit lui serait inutile pour l'affaire Dreyfus en elle-même ; puisqu'il a été proclamé innocent par un conseil de guerre...

C'est contre cette poursuite et le mandat d'amener qui en a été la suite, que le commandant désire prendre ses précautions...

Il faut le répéter, sans se lasser, puisqu'on ne se lasse pas de travestir les intentions les plus pures, et de dénigrer les déclarations les plus sincères...

Je ne vois réellement pas pourquoi le président de la cour de cassation s'arrangerait pas avec le juge d'instruction M. Bertulus pour délivrer ce saut-conduit...

Mais il y a aussi des gens qui, dans la sincérité de leur âme, désirent tout bonnement la lumière, et la lumière rapide, pour pouvoir se détacher d'une question obsédante et douloureuse...

Ceux-là seuls sont intéressants parce que ceux-là seuls sont sincères. Ils ont le droit d'être tirés le plus vite possible de leurs perplexités...

Voilà le symptôme dont la révélation m'accable. L'oblivion du sens moral est donc à ce point consommée ?

que le témoin réfugié à l'étranger réclame pour sa sécurité.

Car ce qu'il faut désirer, c'est que l'arrêt, quel qu'il soit, sorte de ce cauchemar le terminant et le dissipe, et que personne ne puisse invoquer une négligence ou une obscurité dans les procédés judiciaires qui doivent mettre un terme à une agitation à la fois ridicule, dangereuse et funeste.

L'Enseignement moral

Avant de clore cette première partie de la campagne, je tiens à en dégager la moralité. Je vais le faire avec une grande tristesse.

La question s'est élargie ; il ne s'agit plus de cinq ou six magistrats dépayés au milieu d'une magistrature respectée ; ce qui s'est révélé, au-dessus de cet incident, c'est l'état général des esprits dans le monde politique...

Reprenons les faits dans leurs grandes lignes : je les présenterai froidement comme s'il n'était pas question de moi ; je suis m'oublier, Dieu merci !

Un des magistrats de France les plus élevés en grade jette le cri d'alarme en voyant que sa Compagnie est suspectée et que les soupçons paraissent justifiés. On est forcé d'ordonner une enquête...

Qu'on y réfléchisse : par cette action du Pouvoir central, le principe de la justice est méconnu. Or tout gouvernement régit par le respect des lois et dans le respect de ceux qui les appliquent...

Et bien, l'attitude des ministres à la séance parlementaire du 12 a été la négation de cette règle fondamentale. On a essayé de se débarrasser de l'affaire en me sacrifiant l'effort sans borné à cela...

De la sorte, voyez où nous en serions à l'heure actuelle : le public saurait que la partialité des juges n'est point à craindre, l'arrêt serait attendu avec calme ; la France aurait confiance.

Je dis ces choses sans amertume, avec la douleur d'un citoyen qui voit tout s'effondrer autour de lui. Je n'accuse même pas les ministres, je me borne à dire qu'ils se sont trompés.

Qu'on me permette de puiser dans cette affaire un autre exemple, encore plus saisissant. A la séance du 12, M. le président du conseil a dit de moi, devant les représentants de la nation :

« Laissons cet ancien magistrat mettre à exécution des intentions que je ne veux pas chercher à pénétrer. » Rien de plus grave...

Et quand les citoyens de tout ordre, depuis le modeste ouvrier jusqu'au plus hautain gentilhomme, saluent la parole sincère du vieillard qui a volontairement renoncé à ses honneurs et à l'opulence, il faut que le chef du gouvernement se mette à rire en lui prêtant de bas calculs, et apprenne au public que la vertu civique ne peut plus être de notre temps !

Voilà le symptôme dont la révélation m'accable. L'oblivion du sens moral est donc à ce point consommée ?

Les dirigeants en sont donc venus à ce degré de scepticisme qu'on nous conseille officiellement de ne plus croire aux beaux sentiments qui ont fait nos ancêtres si grands et notre patrie si puissante ?

Hélas ! les victoires qu'on remporte à l'aide des moyens démoralisateurs sont des victoires à la Pyrrhus. Le Régime au nom duquel on tient un pareil langage reçoit le coup dans ses œuvres vives...

QUESNAY DE BEAUREPAIRE

M. le garde des sceaux a bien voulu m'écrire, dans l'après-midi d'hier, que je serais incessamment entendu par la commission d'enquête judiciaire. Je me tiens à ses ordres.

Nouvelle Expédition italienne EN ABYSSINIE

Naples. — Malgré les démentis il est certain qu'on continue activement à Naples les préparatifs en vue d'une expédition en Abyssinie.

Au dépôt des troupes d'Afrique à la caserne de l'Esambie tout est prêt pour le départ.

La compagnie générale de navigation italienne a reçu l'ordre de tenir constamment à la disposition du gouvernement plusieurs grands vapeurs pour qu'ils puissent transporter le nombre des soldats nécessaires à la grande expédition.

On parle également de la prochaine arrivée à Naples de nouveaux régiments destinés à l'expédition qui se prépare.

COURRIER DE L'ÉTRANGER

ALLEMAGNE

La discussion du budget de la guerre s'est terminée par les observations des orateurs des divers partis. M. Herlitz, du centre catholique ; M. Sattler, du parti national libéral ; M. Rickert, progressiste, ont présenté diverses critiques...

Le projet a été ensuite renvoyé à la commission.

ESPAGNE

Madrid. — Un correspondant de la Patrie a pu avoir un entretien de quelques minutes avec M. Sagasta, au moment où il sortait du Palais-Royal, venant de présenter ses respects à la Reine régente.

Le Président du Conseil ne paraît pas devoir se ressentir de la grave maladie qu'il vient de subir. Il y a toujours son air réjoui qui répond à nos questions. Après l'avoir interrogé sur son état de santé, nous lui posons des questions relatives à la politique intérieure, et notamment sur l'immixtion de la crise. Mais il n'y a pas de crise, répond M. Sagasta.

« Qui donc a pu dire cela ; jamais, jamais ! Il n'a été question de pareille chose et je suis surpris des combinaisons que je vois dans les journaux. Aucun de mes collègues ne songe à se retirer et il est plus que probable que le cabinet actuel se présentera sans aucune modification devant les Cortès qui vont être convoqués le plus tôt possible. Nous traiterons sans doute demain cette question en conseil et échangerons notre impression sur l'état de la politique. Quant à la question de confiance, nous n'aprouvons aucunement le besoin de la poser. »

AUTRICHE

La convocation du Parlement autrichien pour mardi serait l'occasion d'un remaniement du cabinet l'aun, dans un sens favorable au développement des idées autonomes. M. Ruller, ministre de la justice, se retirerait et serait remplacé par un ministre polonais. En même temps, on créerait un nouveau ministère sans portefeuille pour un homme politique tchèque qui représenterait plus particulièrement la Bohême.

ANGLETERRE

Londres. — M. Cecil Rhodes dont le voyage a été motivé par les événements du Transvaal, est arrivé à Londres hier. Il aura une entrevue avec M. Chamberlain demain ou après-demain.

Au cours de cet entretien, on décidera des voies et moyens d'exécution du chemin de fer qui doit relier le Cap au lac Tanganyika et l'attitude qu'il convient à l'Angleterre de prendre en ce qui concerne la protection des Hautlands du Transvaal.

TURQUIE

On dit que le sultan a ordonné de pousser avec la plus grande activité les nouveaux armements. Quinze millions de dépenses seraient engagés sur les chantiers Ansal.

do, à Gènes, pour divers travaux, entre autres pour la réfection des cuirassés le Messoudieh et l'Assourteghik.

ÉTATS-UNIS

Londres. — On télégraphie de San-Francisco, que 3 membres du gouvernement d'Agulnald sont arrivés dans cette ville et qui vont se rendre à Washington. Ils sont chargés d'une mission secrète.

ÉGYPTE

Le Caire. — A l'une des dernières audiences de la chambre commerciale des tribunaux mixtes de premières instance du Caire, présidée par M. Grubicy, juge autrichien, s'est produit un incident d'une certaine gravité.

Un cours d'une affaire, le président n'étant pas d'accord avec un avocat au sujet d'un renvoi, dit à ce dernier : vos paroles sont ridicules !

Assistât intervint, en l'absence de M. Carton de Wiart, bâtonnier, un des membres du conseil de l'ordre, qui protesta contre ces paroles et pria le président de les retirer.

Sur le refus de M. Grubicy, les avocats sortirent tous, moins un, de la salle des séances.

Le tribunal se retira alors pour délibérer, et déclara qu'il n'y avait pas lieu de tenir compte de l'incident.

Plusieurs des avocats, de leur côté, dans leur attitude, le président ordonna au greffier d'appeler quand même les avocats, et les fit rayonner du rôle ; mais nous croyons savoir que cette décision sera rapportée et que seulement des jugements par défaut, qu'on pourra rabattre ensuite, selon l'expression employée au Palais, seront rendus.

JAPON

Tokio. — Un violent incendie a détruit récemment un immense pâté de maisons du quartier Hongo et parmi elles l'hôpital des fous.

Plusieurs des malheureux aliénés en traitement à l'hôpital qui avaient été enchaînés dans leurs cellules par suite du caractère dangereux de leur maladie ont été oubliés dans l'effolement. On les a retrouvés complètement carbonisés.

Nouvelles Diverses

Le chemin roulant de l'Exposition Hier ont eu lieu, à Saint-Ouen, en présence des principaux directeurs de l'Exposition, les premières expériences de la plate-forme d'essai (chemin roulant) proposée pour desservir l'enceinte de l'Exposition entre le Champ de Mars et l'esplanade des Invalides.

Ce système qui avait été retenu par la commission supérieure de l'Exposition, se distingue de celui de Chicago en ce que le chemin, au lieu de rouler sur les roues de véhicules, circulant sur des rails, est actionné par des galets tournant en place et actionnés par l'électricité.

Le nouveau Bazar de la Charité Le Bazar de la Charité que le comte et la comtesse de Castellane font construire rue Pierre-Charron, sera terminée du 1^{er} au 15 mai.

On pourra donc, dès cette année, y tenir les ventes habituelles. Le cardinal-archevêque de Paris a bien voulu permettre de venir détenir le local dès le jour de l'ouverture.

A partir du 1^{er} février, par les soins du comte et de la comtesse de Castellane, les généraux donateurs, un comité sera formé dont nous publierons la composition, et c'est au président de ce comité qu'il devra s'adresser les présidentes ou dames patronesses des œuvres qui voudront vendre au nouveau Bazar de la Charité.

Un cadeau de Félix Faure Cettignes. — La chaloupe à vapeur offerte en cadeau, par M. Félix Faure au prince de Monténégro vient d'arriver dans le port d'Antivari.

La chaloupe sera destinée au lac de Soutari.

Les Inondations

Les pluies si désagréablement persistantes que nous subissons depuis plusieurs jours ont amené une augmentation considérable du volume de nos fleuves.

Le Rhône a commencé vendredi un mouvement ascensionnel qui s'est accompli dans la journée d'hier à tel point que les eaux ont envahi les bas-ports. Le service des ponts et chaussées a fait arborer sur les ponts le drapeau avertisseur, et les rivières ainsi prévenu que la crue était dangereuse, ont pris toutes les précautions d'usage. Les maîtres de plates et les marins ont doublé les amarres de leurs bateaux.

Le niveau du Rhône, surtout, s'est élevé si brusquement que des débâcles

occupés sur le bas-port du quai de la Guillotière à décharger des balles de la Gaillo, ont dû abandonner leur travail et tomberaux eaux dans l'eau jusqu'au milieu des roues.

Accablement les rampes conduisant aux bas-ports servent de remises à quantité de véhicules. Les eaux sont sales et bourbeuses, violentes ; le courant est très houleux, et grâce aux précautions prises il n'y a eu aucun accident à déplorer.

Toute la journée une foule de curieux et de promeneurs ont circulé le long des quais regardant les eaux jaunâtres du fleuve charriant de nombreux débris flottants et venant on ne sait d'où.

La banlieue de Lyon commença à être submergée. Nous nous sommes rendus dans la soirée à Vaux et à St-Fons.

A Vaux les eaux ont monté avec une rapidité déconcertante et avant que tout secours soit organisé la route était complètement coupée. Les communications étaient rendues impossibles. Seules quelques maisons transportées par les habitants core évacués leur demeurent.

A St-Fons les usines Potez, fabricant de cellas ; Durand, Huguenin et la Société chimique des usines du Rhône, sont complètement inondées. L'eau arrivait à 9 heures du soir au quai St-Gobain qui a été rapidement submergé.

La rue de l'Industrie est coupée au niveau du pont. L'usine Piquart n'est pas encore atteinte, mais elle sera bientôt si la crue continue.

Le restaurant Gauthier et l'île d'Iron sont complètement submergés. L'inondation a presque atteint la ligne du chemin de fer.

Dans la soirée, M. le maire de Saint-Fons a reçu une dépêche l'avertissant de prévenir les usines du voisinage. Jusqu'à présent, aucun accident n'est à signaler.

D'ailleurs, les eaux n'ont pas encore atteint le niveau de la dernière crue. Mais, en raison de la rapidité avec laquelle l'inondation s'est propagée, tout est à craindre, et les habitants se tiennent sur leurs gardes.

Des bateaux sont amarrés prêts à porter secours, jusqu'à présent les habitants des maisons inondées qui se chiffrent par une vingtaine n'ont pas encore évacués leur domicile.

La hausse des eaux s'est étendue également à la Saône, qui est arrivée, elle aussi, à submerger les bas-ports. Le service des « mouches » qui fonctionnent hier encore a su être interrompu aujourd'hui.

Chronique Locale

La santé publique. — Une faible diminution du nombre des décès et morbides toujours en progrès, tel est le bilan de l'état pathologique pendant la première semaine de 1899.

Il y a eu 200 décès, au lieu de 212 la semaine précédente et 177 pour la période correspondante de 1898. Le coefficient mortuaire annuel descend 22,3 par mille habitants.

Les maladies contagieuses et infectieuses n'occupent pas une place importante dans les maladies régnantes.

Du 4 au 11 janvier 1899, ont été déclarés : un Bureu d'hygiène ; 3 diphtéries, 5 scarlatines, 5 fièvres typhoïdes et 1 petite vérole. Ce total de 14 cas, 9 arrondissement villes signalées, il y a quinze jours, avaient été observés dans le 6^e.

Les maladies broncho-pulmonaires algues sont toujours nombreuses, ainsi que les angines inflammatoires. La coexistence fréquente de plusieurs maladies dans la même famille autorise à croire à une influence grippale.

Toujours des apoplexies cérébrales, de méningites et des manifestations rhumatismales.

Sur les 200 décès hebdomadaires, dont 78 dans les hôpitaux civils, 41 ont été constatés chez des vieillards ayant dépassé 70 ans, et 25 chez des enfants âgés de moins d'un an.

Mortalité de Lyon. (population en 1898 466,028 habitants). Pendant la semaine finissant le 7 janvier 1899, on a constaté 200 décès :

Fièvre typhoïde... 1 Méningite algue... 5
Varicelle... 0 Mal. d'épou... 16
Rougeole... 0 Diarrhée infantile... 8
Scarlatine... 1 Entérite (au-dessus... 0
Erysipèle... 1 de Zans)... 0
Diphthérie-croup... 2 Céphalalgie... 15
Coqueluche... 0 Affect. du cou... 15
Affect. purpurée... 1 — cancer... 21
Dysentérie... 13 — choléra... 12
Choléra nostras... 0 — choléra... 12
Bronchite aiguë... 11 Débilité congénit... 1
Catarrhe pulmon... 9 Causes accident... 15
Broncho-pneum... 13 Aut. causé de décès... 15
Pneumonie... 13
Pleurésie... 0 Naissances... 177
Phthise pulmon... 26 Mort-nés... 10
Autres tubercul... 6 Décès... 100

FEUILLETON DE LA FRANCE LIBRE du 16 janvier 1899

LE BOSSU

LE PETIT PARISIEN Par Paul Féval

DEUXIÈME PARTIE L'HOTEL DE NEVERS

Au moment où la Balaine allait le rejeter à terre, on vit Jones se roidir, poser la pointe de son pied sur le genou du colosse, et rebondir comme un chat. Personne n'aurait trop su dire comment cela se fit, tant le mouvement fut rapide.

grâce à une voix stranguée. La foule étré-pigna. Jonas lâcha prise aussitôt, sauta à terre lestement, jeta une pièce d'or sur les genoux du vaincu, et courut chercher sa planche, ses plumes, son écriture, en disant galement : — Allons, pratiques, à la besogne !

leur plus de résignation et moins d'empressement. Mais il est si rare qu'on soit obligé d'adresser pareil reproche aux veuves ! D'ailleurs, il ne faut point perdre de vue la position particulière de la princesse, qui avait cédé à la force en épousant M. de Gonzague. Ce deuil était comme un drapeau de séparation et de résistance.

exercée sur notre être par les objets matériels. La princesse de Gonzague, toujours seule avec ses femmes qui avaient défendu de lui parler, toujours entourée de tableaux muets et lugubres était amoindrie dans son intelligence et dans sa sensibilité.

Elle fut plus triste et plus morne depuis ce moment. Cette idée la poursuivait sans relâche. Elle n'avait jamais cessé, cependant, de faire les plus actives recherches en France et à l'étranger. Gonzague avait toujours calse ouverte pour les desirs de sa femme. Seulement, il s'arrangeait de manière à ce que tout le monde fût dans le secret de ses générosités.

et bien d'autres. Il venait tous les soirs à l'occasion de ce solennel conseil de famille qui devait avoir lieu aujourd'hui et dont ils étaient membres. Sans s'être donné le mot, ils désiraient s'éclaircir sur la situation présente de madame la princesse, et savoir si elle n'avait point quelque grief secret contre le prince son époux.

(A suivre.)

Conseil municipal. — Le Conseil municipal de Lyon se réunira en séance publique, à l'Hôtel-de-Ville, le mardi 17 janvier 1899, à huit heures du soir.

Le budget de Lyon pour 1899. — Le Bulletin municipal contient le rapport de M. Faugier, conseiller municipal, sur l'examen du projet de budget de la ville de Lyon pour l'exercice 1899.

Le budget de Lyon pour 1899. — Le Bulletin municipal contient le rapport de M. Faugier, conseiller municipal, sur l'examen du projet de budget de la ville de Lyon pour l'exercice 1899.

Le budget de Lyon pour 1899. — Le Bulletin municipal contient le rapport de M. Faugier, conseiller municipal, sur l'examen du projet de budget de la ville de Lyon pour l'exercice 1899.

Le budget de Lyon pour 1899. — Le Bulletin municipal contient le rapport de M. Faugier, conseiller municipal, sur l'examen du projet de budget de la ville de Lyon pour l'exercice 1899.

Le budget de Lyon pour 1899. — Le Bulletin municipal contient le rapport de M. Faugier, conseiller municipal, sur l'examen du projet de budget de la ville de Lyon pour l'exercice 1899.

Le budget de Lyon pour 1899. — Le Bulletin municipal contient le rapport de M. Faugier, conseiller municipal, sur l'examen du projet de budget de la ville de Lyon pour l'exercice 1899.

Le budget de Lyon pour 1899. — Le Bulletin municipal contient le rapport de M. Faugier, conseiller municipal, sur l'examen du projet de budget de la ville de Lyon pour l'exercice 1899.

Le budget de Lyon pour 1899. — Le Bulletin municipal contient le rapport de M. Faugier, conseiller municipal, sur l'examen du projet de budget de la ville de Lyon pour l'exercice 1899.

Le budget de Lyon pour 1899. — Le Bulletin municipal contient le rapport de M. Faugier, conseiller municipal, sur l'examen du projet de budget de la ville de Lyon pour l'exercice 1899.

Le budget de Lyon pour 1899. — Le Bulletin municipal contient le rapport de M. Faugier, conseiller municipal, sur l'examen du projet de budget de la ville de Lyon pour l'exercice 1899.

Le budget de Lyon pour 1899. — Le Bulletin municipal contient le rapport de M. Faugier, conseiller municipal, sur l'examen du projet de budget de la ville de Lyon pour l'exercice 1899.

Le budget de Lyon pour 1899. — Le Bulletin municipal contient le rapport de M. Faugier, conseiller municipal, sur l'examen du projet de budget de la ville de Lyon pour l'exercice 1899.

Le budget de Lyon pour 1899. — Le Bulletin municipal contient le rapport de M. Faugier, conseiller municipal, sur l'examen du projet de budget de la ville de Lyon pour l'exercice 1899.

Le budget de Lyon pour 1899. — Le Bulletin municipal contient le rapport de M. Faugier, conseiller municipal, sur l'examen du projet de budget de la ville de Lyon pour l'exercice 1899.

Le budget de Lyon pour 1899. — Le Bulletin municipal contient le rapport de M. Faugier, conseiller municipal, sur l'examen du projet de budget de la ville de Lyon pour l'exercice 1899.

Le budget de Lyon pour 1899. — Le Bulletin municipal contient le rapport de M. Faugier, conseiller municipal, sur l'examen du projet de budget de la ville de Lyon pour l'exercice 1899.

Le budget de Lyon pour 1899. — Le Bulletin municipal contient le rapport de M. Faugier, conseiller municipal, sur l'examen du projet de budget de la ville de Lyon pour l'exercice 1899.

Les organisateurs nous recommandent tout spécialement de signaler qu'ils se sont préoccupés du confort; ils ont organisé un vestiaire dans chaque galerie. Les portes s'ouvrent à sept heures et quart et, vu la longueur du spectacle, le rideau sera levé à huit heures et quart très précises.

Enfin, présente instante est adressée à tous les spectateurs: de venir en tenue de soirée afin de donner tout le cachet de haute distinction que demande pareille solennité, tant au point de vue de la charité qu'au point de vue artistique.

Représentation du «Mystère de l'Enfant Jésus». — Les lyonnais frondeurs de bons et beaux spectacles accueilleront avec plaisir la nouvelle d'une représentation prochaine du Mystère de l'Enfant Jésus, l'auteur, Charles Grandmougin, est trop connu et trop apprécié pour que son éloge soit encore à faire; qu'il nous soit permis cependant de rappeler en quelques mots ce qu'est le Mystère de l'Enfant Jésus; cette œuvre si applaudie naguère au théâtre d'Application de Paris et à la ville des Fleurs d'Als-les-Bains.

Ce drame en cinq tableaux est le récit d'un combat poétique et captivant! d'un départ des Mages et des Bergers à la recherche du Nouveau-Né divin; de la fureur d'Hérode apprenant la grande nouvelle de l'adoration des pasteurs et des rois; enfin de la fuite en Egypte.

M. Charles Grandmougin a su renouveler ce thème avec un art infini. Les nobles des siècles passés expriment la foi, la candeur et la simplicité des vieux âges; mais leur poésie naïve, leurs ensembles sobres et gracieux parfois et si délicatement nuancés satisfont des esprits curieux de nouveautés et avides de beaux vers. Le poème de l'Enfant Jésus peut contenir les difficultés, car M. Grandmougin, par sa façon de penser et de rimier est éminemment moderne.

A ce touchant et si beau poème, Francis Thémé a adopté une notation musicale qui pourrait faire à elle seule la louange du Maître. A ceux que lassent les airs vieillards des anciens mystères, les cantiques sont fort répétés des notes d'autrefois, l'auteur a offert une partition toute nouvelle, attrayante et légère. Grâce à cette harmonie aérienne et suave, le poème de l'Enfant Jésus réalise merveilleusement l'idéal du drame musical contemporain: l'union intime entre la musique et la poésie.

Le Droit des pauvres. — Voici à quelle somme s'est élevée la perception au droit des pauvres sur les spectacles: 25,500 fr. 55. — Différence en faveur de 1897: 4,450 fr. 25.

Célestins. — 1898: 43,275 fr. 50. — 1897: 39,192 fr. 95. — Différence en faveur de 1898: 4,082 fr. 55.

Casino. — 1898: 25,100 fr. 20. — 1897: 26,550 fr. 55. — Différence en faveur de 1897: 1,450 fr. 25.

Éclairage. — 1898: 45,063 fr. 75. — 1897: 45,743 fr. 45. — Différence en faveur de 1897: 679 fr. 50.

Scala. — 1898: 14,790 fr. 85. — 1897: 12,993 fr. 70. — Différence en faveur de 1898: 1,797 fr. 15.

Le Père Gaffre à Lyon. — Comme l'année passée, le R. P. Gaffre, dominicain du couvent de Paris, viendra donner à Lyon un triduum, les vendredis, samedi et dimanche, 3, 4 et 5 février 1899, au l'église de St-Bonaventure, au profit des Associations ouvrières des Cercles catholiques.

L'Éminent prédicateur se propose de traiter en trois sermons, du rôle de la miséricorde dans le monde en s'appuyant sur le récit évangélique du bon Samaritain.

La grande élocution de l'orateur et sa profonde connaissance des textes sacrés ne peuvent manquer de donner le plus grand intérêt à cette prédication.

Les deux premières réunions auront lieu à 8 heures; celle du dimanche à 5 heures.

On peut se procurer des billets au secrétariat de l'œuvre, 1, rue du Peyrat, à la scierie de St-Bonaventure et dans toutes les librairies catholiques de notre ville.

Places numérotées, 5 fr. (au secrétariat seulement); encaisse réservée, 3 fr.; nets latéraux, 1 fr. 50. pour tout le triduum.

La Comédie-Française à Lyon. — La soirée littéraire organisée par l'Association des Anciens Éléves des Frères au bénéfice de l'École de la Salle, avec les concours de MM. Bouché, Leloir, R. Duflos, Mme Blanche, Barette, sociétaires, et MM. Jolivet, Hamel, Mmes Fayolle, Fremaux, pensionnaires de la Comédie-Française, annonce comme un très grand succès artistique, mondain et philanthropique.

Il ne pouvait en être autrement avec le programme si heureusement composé comprenant: Les Ouvriers d'Éuz, Manuel, drame en un acte, en vers, si plein d'émotion; le Fibustier de Richépin, comédie en trois actes, en vers, où la poésie de la mer, de l'amour, du respect, attire les plus vibrantes tonalités; enfin la charmante, gracieuse, aimable comédie de l'Éclaire de la Saint-Martin, de Melhac et Hélier.

Il ne pouvait en être autrement avec le programme si heureusement composé comprenant: Les Ouvriers d'Éuz, Manuel, drame en un acte, en vers, si plein d'émotion; le Fibustier de Richépin, comédie en trois actes, en vers, où la poésie de la mer, de l'amour, du respect, attire les plus vibrantes tonalités; enfin la charmante, gracieuse, aimable comédie de l'Éclaire de la Saint-Martin, de Melhac et Hélier.

pendant trois jours, les jeudi 2, vendredi 3 et samedi 4 février 1899, de midi à quatre heures du soir, les déclarations ou oppositions que les intéressés auraient à produire sur l'utilité publique du projet dont il s'agit.

Affaire Nougouier. — Hier à neuf heures ont eu lieu les obsèques de la veuve Foucherand, la victime de l'assassinat de la Villette.

Les magistrats avaient tenu à conserver le cadavre dans le but d'une confrontation et d'aveux possibles peut-être même d'une reconstitution du crime, mais l'état de putréfaction dans lequel étaient les restes de la malheureuse « Petite Vieille » ne permettait plus, on l'a conduit ce matin au cimetière de la Guillotière.

Comme aucun avis d'obèques n'avait été envoyé il n'y avait guère que quelques curieux à l'enterrement, les rares parents de la malheureuse n'habitent pas Lyon.

A l'Hôtel-Dieu. — Le nommé Maurice Vernier, demeurant rue Monecy traversait ladite rue en compagnie de la demoiselle Marie Orlan, lorsque arrivée à la hauteur du n° 21 il fut accosté par un individu avec lequel il se prit de querelle.

Au cours de la discussion, Vernier reçut un coup de couteau à la cuisse gauche à la hauteur du pli de l'aîne. Conduit à l'Hôtel-Dieu, il a été admis d'urgence.

Précoces voleurs. — Les nommés Henri Krieger; Pierre Krieger 12 ans et Albert Hubri 14 ans, tous trois sujets suisses, partirent dimanche dernier du domicile de leurs parents, et à l'insu de ces derniers, commirent des vols tout le long de la route de Genève à Lyon. Ils arrivèrent dans notre ville jeudi et couchèrent deux nuits dans une ferme isolée près de l'actuel cours Gambetta.

Ils ont été arrêtés dans les escaliers de la cave de la maison portant le n° 26 du cours Gambetta au moment où ils allaient commettre un nouveau vol. On les a trouvés porteurs de divers objets volés à différents étages.

M. le commissaire de police de permanence les a écroués pour vol, complicité de vol et vagabondage.

Hier matin les gardiens de la paix ont également arrêté pour vol et complicité de vol les nommés Jules Navette, âgé de 15 ans, demeurant 133, rue Sébastien-Gryphe, et Léon Stroche, du même âge, demeurant rue de la Loire 30. Ces deux jeunes voleurs ont été écroués au Palais de Justice.

Accident. — Hier, à 2 h. 1/2, M. Besson, voiturier au service de M. Charvet, marchand de charbons, était occupé à décharger son tombereau au groupe scolaire de Montplaisir, lorsque le cheval appartenant à son propriétaire et qui se trouvait dans le tombereau, se cabra et se jeta sur le trottoir.

Le cheval se jeta sur le trottoir et se jeta sur le trottoir. Le cheval se jeta sur le trottoir et se jeta sur le trottoir.

Théâtre des Célestins. — Aujourd'hui lundi, à la demande générale, Les Deux Orphelins.

Mardi, dernière représentation de Zaza, le succès du théâtre du Vaudeville. Mlle Suzanne Munte jouera le rôle de Zaza.

Les autres rôles seront tenus par MM. Hurteau, Arnould, Merle, Hauri, Perret, Mmes Perret, Mand, Maney, etc. etc. la pièce montée avec le plus grand soin et la mise en scène exacte de Paris.

A l'étude: Roger la Honte, Severo Torelli, Le Truc de Séraphin, La Mendiante de Saint-Sulpice.

Bureau de location de 10 h. du matin à 5 h. du soir.

PHARMACIE RÉDUCTION DES FRAIS Pharmacie du Serpent, 23, rue Lantier

GENTIANE FRANÇAISE APERITIF HORS PAIR

Dernière Heure

Un discours de X. de Magallon

Marseille. — 3000 membres de la ligue des Patriotes ont tenu ce matin une réunion au cours de laquelle M. Xavier de Magallon a prononcé un discours qui a soulevé un enthousiasme indescriptible.

La séance s'est terminée par le vote d'un ordre du jour déclarant que les patriotes ne se joindraient jamais devant un arrêté de cour de cassation devenu suspect et sommant le gouvernement de porter l'affaire devant la cour de cassation toutes chambres réunies.

L'emprunt Doumer

Paris. — L'emprunt Indo-Chinois souscrit hier a été couvert 95 fois.

L'Union des Femmes de France

Paris. — Cet après-midi a eu lieu dans la salle des conférences de l'Union des Femmes de France, l'assemblée générale.

Les Femmes de France, l'assemblée générale du comité central des œuvres d'assistance par le travail.

M. Casimir Périer, ancien président de la République, présidait la séance.

M. Mézières, président du comité a prononcé une allocution faisant remarquer que les progrès accomplis depuis trois ans par les œuvres parisiennes d'assistance par le travail.

Nouvelles des Philippines

Madrid. — On a ce matin reçu des nouvelles rassurantes de Manille. Le général Otis, télégraphique que la situation s'est améliorée, que la prétendue mutinerie des troupes américaines qui auraient refusé de partir pour Ilo-Ilo est un racontar absurde. Enfin le général est maître de la situation et conserve une attitude conciliante envers les indigènes.

D'autre part, on mande de Manille au Herald que l'expédition du général Auler n'a pas été rappelée d'Ilo-Ilo. Cette dépêche ajoute que les indigènes continuent à garder une attitude hostile et croient d'avoir rien à craindre de l'expédition dirigée contre eux.

La nuit dernière la sentinelle de South Dakota, a été attaqué et blessé par deux indigènes dont l'un a été tué d'un coup de baïonnette et le second d'un coup de feu.

La succession de l'impératrice d'Autriche

Londres. — La succession de l'impératrice d'Autriche, dont lieu à des négociations compliquées entre l'ambassadeur d'Autriche à Londres, le Foreign-Office et l'administration des domaines. L'impératrice avait déposé une somme de dix millions à la Banque d'Angleterre. Or, se conformant aux lois établies, l'administration des domaines veut prélever des droits sur cette somme soumettant ainsi la succession de l'impératrice aux règles concernant la succession des étrangers.

L'ambassadeur invoque le précédent concernant la succession d'Alexandre III. Celui-ci avait en effet déposé quinze millions à la Banque d'Angleterre.

A sa mort le chancelier de l'Échiquier actuel Sir William Harcourt, juge suprême en l'occurrence décida de ne point prélever de droit.

Inondations

Genève. — Par suite des inondations qui ont eu lieu dans la vallée de la Valserine, la route de Cigny à Lelex a été coupée sur une longueur de 200 mètres. Trois ponts ont été enlevés par les eaux.

EN ALGÉRIE

Régis, maire honoraire

Alger. — Dans sa séance privée qui a eu lieu à la suite de sa séance publique, le conseil a proclamé M. Régis maire honoraire et lui a voté une adresse de sympathie.

Le conseil a décidé que le texte de cette délibération serait conservé aux archives de la mairie.

La grève des boulangers algériens

Alger. — La grève des boulangers se poursuit normalement.

L'alimentation de la population est complètement assurée par la manutention militaire.

Demain, et tant que durera la grève, l'alimentation sera assurée de la même façon.

L'affaire Dreyfus

LES DIFFAMATIONS DU SIÈCLE

Paris. — M. Urbain Gohier aurait intenté une action en diffamation au Siècle à propos du supplément publié par ce dernier.

DEMENTIS DE GENERAL MERCIER

Paris. — Le général Mercier, a dit, démenti, contrairement à la brochure du commandant Esterhazy qu'il se voyait, en aucune circonstance, servi d'Esterhazy. Il n'aurait jamais eu connaissance des rapports d'Esterhazy avec des attachés militaires étrangers.

MANAU DÉAPPROUVÉ

Paris. — On dit que le président Mazeau a jugé les actes reprochés à M. Manau avec la dernière sévérité et n'a caché à personne ses sentiments d'indignation qu'il en a éprouvés.

FIN DES DEPÊCHES DE NUIT

Spectacles & Concerts

GRAND-THÉÂTRE. — Aujourd'hui. Relâche.

THÉÂTRE DES CÉLESTINS. — Aujourd'hui Les Deux Orphelins.

CIRQUE RANCY. — Tous les soirs à 8 h. 1/2 et jeudis et dimanches à 3 heures, représentation d'opérettes variées, toutes terminées par la pantomime « César Cascahel », dont la dernière est fixée à vendredi, 20 courant.

MUSÉE LAURET. — Vie et Passion de N.-S. Jésus-Christ, tableaux vivants; tous les jours deux représentations à 3 h. et à 8 h. cours du Midi.

MUSIQUE MILITAIRE. — Kiosque de Bellecour. — Tous les jours, de 2 à 3 heures du soir concert par les musiques de la garnison.

TOUR MÉTALLIQUE DE FOURVIERE. — Tous les jours, dimanches et fêtes, ascension de 7 heures du matin à 8 heures du soir.

ÉTAT CIVIL DE LYON

MARIAGES

Premier arrondissement. — Allegret, capit. au 157, r. Bat-d'Argent, 6, et Crét, rent. r. Strasbourg, 95. — Arthur, maçon, r. des Chartroux, 9, et Borel, cuisin. r. des Chartroux, 9.

Deuxième arrondissement. — Seywert, marchand-tercier, rue Bellecour, 20, et Dupuis, ling. Pont-de-Vaux (Ain). — François Didier, corroyeur, c. Suchet, 33, et J. Veulliet, repasseur, rue Mazenot, 108. — Ray, ferblantier, rue Quatre Chappeaux, 16. G. Winter, coutur. r. Thomas, 43. — Dary, empl. cour. r. de la République, 65, et Janteaud, rue Sébastien-Gryphe, 131 bis. — Bosie, tailleur, pl. Saint-Paulin, 11, et Joséphine Praz, coutur. rue Cuvier, 6. — Doublier, jardinier, Heyrieu, et Jourdan, quasi Misit, 1. — Rampon, sapeur 4^e r. de Grenoble, et Motet, coutur. rue de l'Hôtel-de-Ville, 55. — Aubonnet, empl. de soierie, Villeurbanne, et Bouvet, empl. rue Saint-Dominique, 11. — Lagneau, employé, quai de Bondy, 22, et Jeanne David, rue de la République, 13. — Pons, march. for. r. J.-de-Tourmes, 7, et Jourday, march. for. r. J.-de-Tourmes, 7. — Robert, employé, rue Gentil, 17, et Thérèse Sattel, brod. rue Bugnard, 28. — Tingué, employé cours du Midi, 23, et Durand, institutrice, c. Bayard, 50. — Brancho, empl. cour. r. de la République, 13. Larroque, cout. rue Pontalier, 13. — Costis, empl. commerce, rue Confort, 3, et S'non, r. du Tunnel, 35. — Lacombe, St-Christophe. — Entre-deux-Guiers, et Joséphine Orliand, coutur. Misit, 1. — Mayoud, rentier, rue Jacquard, 52. — Bonnet, rue Germaine, 47, et Liorad, empl. comm. r. de la Barre, 6. — Angez, comptable, rue Victor-Hugo, 26, et Brézard, grand-rue de Cuire. — Rive, manoeuvre, rue Monnaie, 9. — Matray, domest. r. de la Monnaie, 9. — Croix-Morlon, et Mercière, 24, et Baile, empl. rue Mollière, 25.

Troisième arrondissement. — Belmont, empl. d'ad. r. Nolet, 28, Paris et Fabre, s. p. av. de Saxe, 296. — Brat, menuisier, Villeurbanne, et Fage, s. p. r. Cayenne, 3. — Drugoz, jardinier, rue de la République, 13. — Croix-Morlon, — Dupré, journalier, r. Saint-Honoré, 3, et Vallis, r. Saint-Honoré, 2. — Grapinet, corroyeur, r. Garibaldi, 161, et Vaysade, pl. bott. rue Garibaldi, 161. — Jonez, empl. comm. r. St-Jeanne, 38, et Ley, brod. St-Jeanne, 38. — Léa, s. p. Etienne (Loire), et Braunschweig, r. de Part-Dieu, 11. — Mayonnave, apprêteur, avenue de Saxe, 261, et Mortamet, fleuriste, r. B. — Gambaletti, 22. — Molroux, fabr. vannerie, c. Chevillon, 13. — Grimon, rent. rue Servient, 32. — Neyret, propriétaire, 50 moulins (Isère), et Melley, cuisinière, r. d'Agassau, 28. — Noël, industriel, Aoste (Isère), et Pernel, quai des Brotteaux, 31. — Prière, peintre, cour. de la Liberté, 48, et Lauber, ingénieur, cours de la Liberté, 45. — Quémener, empl. r. Charpenay, 5, et Ganly, empl. c. Lafayette, 34. — Schmoderer, contrem. us. r. Charlet, 47 bis, et Neyret, r. Sébastopol, 51. — Stally, médecin, Thal (Ain), et Boussac, r. Garibaldi, 152.

Villaz, empl. P.-L.-M., r. Trois-Pierres, 93 et Sarron, domestique, r. Robert, 26. — Durat, mécanicien, r. Créqui, 22 et Berthier, corset. r. St-Michel, 57. — Cauvin, menuisier, av. de Saxe, 339 et Perret, à St-Rambert-l'Île-Barbe. — Auvieux, manoeuvre, r. Oullins, et Combeulazier, chanell. r. Villethibaut, 62. — Granges, empl. r. Duguesclin, 565 et Hans, brod. r. Pouteau, 22. — Folléa, architecte, rue de Séze, 10 et Fleury, r. Paul-Bert, 28. — Grutat, empl. com. avenue de Saxe, 144 et Navet, repass. c. Chaneton, 50 et Miff, corroyeur, rue des Trois-Pierres, 50 et Miff, empl. domest. r. Balaize, 2. — Janet, cond. ponts caisses, Avallon (Yonne) et Rétif, avenue des Ponts, 151. — Millot, commerçant, rue Bu-

geaud, 17 et Boisson, cours de la Liberté, 13. — Paris, charcutier, rue Sainte-Anne, 24 et Marozz, coiffeuse, rue Sainte-Anne, 24 bis. — Pauchon, corroyeur, rue Sainte-Anne, 16 et Georjon, c. en robes, Dôle (Jura). — Pillion, empl. d'administrat., cours de la Liberté, 13 et Ballaguy, à Thizy (Rhône). — Rolland, empl., grande rue Guillotière, 12 et Guillot, min. couturière, rue Robert et Terrier, ouvrier, voir. rue Boileau, 202 et Sobert, ouvrier, rue Boileau, 202. — Séveré, sellier au 2^e dra. rue Boileau, 202. — Jallot, vermicell. rue Champfleuri, 15 et Campion, coutur., rue Champfleuri, 15.

Quatrième arrondissement. — Bollod, garçon de peine, Grande-Rue Croix-Rouge, 36 et Mlle Verzas, Grande-Rue Croix-Rouge, 36. — Bosse, plombier, montée Rey, 8. et Mlle Pallu, repasseuse, montée Rey, 8. — Perrault, tisseur, rue Royal, 12, Caluire et veuve E. Favet, horlogerie, rue de Dijon, 36. — Perrissoud, tailleur, rue Dumont, 4. — Mlle Dupont, brodeuse, rue d'Alsace, 100. — Serlin, maçon, montée Rey, 8 et Mlle Lavergne, ménagère, montée Rey, 10. — Cochet, tisseur, rue Célu, 12 et veuve Vallet, rue Coste, 81. — Cravillon, apprêteur, rue Garibaldi, 138 et Mlle Pradet, repasseuse, 117.

Cinquième arrondissement. — Bertrand, répétiteur lycée, rue St-Jean, 5 et Mlle Nanche, rue St-Jean, 5. — Boullier, cultivateur, Saint-Laurent la Roche (Jura) et Mlle Guyon, cuisinière, chemin Grandes Terres, 49. — Buis, rentier, rue de St-Cyr, 14 et veuve Dufour, couturière, rue des Docks, 32. — Cartillier, employé P. L. M., rue de la Claire, 48 et veuve Daresse, rue de l'Orléans, 3. — Roche, teinturier, rue Laporte, 17 et Mlle Duthel, employée, quai de l'Archevêché, 17.

Sixième arrondissement. — Bardy, employé de Tramways, cours Vitton, 35, et veuve Millaire, commerçante, cours Vitton, 65. — Barral, répétiteur général au lycée de Grenoble, Grenoble, et Dubois, rue Cuvier, 14. — Berthet, teinturier, rue des Charmettes, 78, et Belleville, domestique, rue Meissiorier, 12. — Bosie, tailleur d'habits, place St-Jacques, 11, et Praz, couturière, rue Crivier, 6. — Chelsy, comptable, rue Vendôme, 84, et Julie Roussin, Tailly (Rhône). — Le Biban, employé Oullins (Rhône), et veuve Tocanier, ménagère, rue Tronchet, 57. — Logrand, mécanicien, rue Boileau, 31. — Goujon, domest. quai, rue Boileau, 21. — Prudhomme, mécanicien, cours Vitton, 40 (Villette). — Rollet, empl. de soierie, Grande-Rue de la Guillotière, 12. — Guilliermin, coutur., rue Robert, 199. — Touny, maçon, rue de Sully, 118. — Demary, employée, rue de Sully, 118. — Virieux, cordonnier, Saint-Laurent-d'Agny (Rhône), et Oggier, cuisinière, cours Morand, 27, et Carret, ébéniste, rue Guadet, 12, et Thimonnier, C. d'Azergues (Rhône), 52, et employé de soierie, rue Notre-Dame, 42 (Villeurbanne), et Bouvier, rue Moncey, 224. — Perraut, St-Germain-des-Bos, (Sâont-Léger), et Ponchartr, domestique, rue de Créqui, 107. — Guillot, domestique, rue Suchet, 15, et Séralière, ouvrier, rue Neuve, 36, (Villeurbanne). — Dubé, ouvrier, rue de Séze, 2, et Mélanie Péreziat, Pont-d'Ain (Ain).

Funérailles du 12 Janvier

Premier arrondissement. — Combet, Guillonne, tulliste, 78 ans, rue Tournef, 10, f. 1 h. — Bertrand Marie, tisseuse, 55 ans, rue Imbert-Colomès, 26.

Deuxième arrondissement. — Singuin Claude, sans profession, 70 ans, Hôtel-Dieu, f. 7 h. — Calandrat Jeanne, cultivatrice, 27 ans, Hôtel-Dieu, f. 12 h. — Vitar Barthélémy, employé, 38 ans, Hôtel-Dieu, f. 1 h. — Porlier de Rubelles Auguste, retraité, 60 ans, rue Delandine, 6, f. 10 h. — Mary Jeanne, couturière, 57 ans, rue Victor Hugo, 36, f. 11 h. — Baudelaire, revendeuse, 41 ans, revendeuse, Hôtel-Dieu, f. 8 h.

Troisième arrondissement. — Eponse Saint-Cyr, née Claudine Plass, ménagère, 81 ans, rue Saint-Maurice 28, f. 9 h. — Veuve Pomme née Marie Brédy, 83 ans, chemin de St-Denis de Bron 53, f. 11 h. — Michel Jean Veuve, 58 ans, route de Vienne 206, f. 12 h. — Nicolas Claudine, 6 ans et demie Grande rue de la Guillotière 227, f. 3 h.

Quatrième arrondissement. — Fournier Antoine, tisseur 74 ans boulevard Pailleton 18, f. 1 h.

Cinquième arrondissement. — Veuve Pinet, née Julie Ruel, sans profession, 81 ans, rue du Bouff, 36, f. 10 h. — Thorin Jeanne, sans profession, 4 ans, rue de la Pyramide, 51, f. 12 h. — Bord Absi, 11 mois, rue Saint-Pierre de Vaise, 39, f. 3 h.

Sixième arrondissement. — Mallon Marie, 14 ans, rue de Sully, 24, f. 3 h.

A la Corbeille

Tous les jours: Poule Corbeille-Matelotte Langousté à la Russe

Voir pour Repas de Noces et d'Inventaires

ARRÊT DU TRAMWAY

Dame veuve très au courant de la comptabilité et du commerce, demande un emploi de caissière, vendeuse ou autre. S'adresser au bureau du journal.

Le Gérant: A. MICHAL.

Impr. de la France Libre, 85, r. Condé, Lyon

J.-B. BALLEZ, Directeur.

FRUILLÉTON DE LA « FRANCE LIBRE »

du 16 Janvier 1899

FRÈRES D'ARMES

</

